



Après la Chambre de l'Etat du Tennessee, c'est au tour du Sénat d'approuver, à vingt-trois voix pour et trois contre, la création d'un monument « *en mémoire des victimes de l'avortement* ».

Si le gouverneur approuve le texte, le monument, qui ne sera pas financé par des fonds publics et dont la taille n'a pas été spécifiée, sera installé sur un terrain situé à Nashville. Il est non seulement dédié aux enfants non-nés, mais aussi aux « *femmes contraintes à l'avortement* », aux « *pères qui ne peuvent pas protéger leur enfant à naître* », aux « *frères et sœurs qui perdent un frère et une sœur* » et à « *la société dans son ensemble qui devient grossière parce que la vie est dépréciée* », comme l'a expliqué le républicain Bill Dunn.

Ce dernier a comparé le futur monument à celui qui a été érigé au capitole en mémoire des victimes de la Shoah et de l'esclavage, un même « *type d'inhumanité* ». Selon lui, « *ces deux monuments déjà installés reconnaissent que des atrocités ont eu lieu parce que des êtres humains ont été traités comme moins qu'humains. Dans les deux cas, les vulnérables et les sans-défenses ont été soumis à la volonté des puissants* ».

Sources:

Slate, Claire Levenson (25/04/2018) ; HuffingtonPost, Alanna Vagianos (25/04/2018)